

**FRAIS DE FORMATION**  
**PREMIERE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ACCUEIL**  
**RELATION, CLIENTS ET USAGERS**  
**ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

Les frais pour votre formation s'élèveront pour l'année scolaire 2018/2019 à :

*1/2 Pension	<b>55,00 Euros / semaine (18 semaines)</b>
*Pension	<b>99,00 Euros / semaine (18 semaines)</b>
*Cotisation à l'Association	<b>100,00 Euros pour l'année.</b>

La facturation sera effectuée en début d'année et le règlement s'échelonnera sur 10 mois :

- Un chèque de 188.20 € si interne ou 109.00 € si 1/2 pensionnaire vous sera demandé pour le mois de septembre.
- 9 prélèvements seront ensuite effectués le 10 de chaque mois depuis le 10 OCTOBRE 2018 jusqu'au 10 JUIN 2019.

Nous vous transmettrons à cet effet, le formulaire à remplir et à nous retourner, accompagné de votre IBAN (RIB).

<i><b>Sous Contrat d'Apprentissage</b></i>	<i><b>PENSION</b></i>	<i><b>DEMI-PENSION</b></i>
Coût annuel	1 882 Euros	1 090 Euros
Prélèvements mensuels	188,20 Euros	109,00 Euros

**Transport** : un car est mis en place les lundi et vendredi entre Thônes et Annecy. Pour information, le prix forfaitaire pour l'année scolaire 2017-2018 était fixé à 159 Euros. Ce service pourra être revu si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Le tarif 2018-2019 vous sera communiqué ultérieurement.

**PCIE** : le prix est fixé à 55 Euros pour le passage du Passeport de Compétences Informatique en Entreprise (examen obligatoire pour tous les élèves, faisant partie intégrante de la formation) dont le paiement sera effectué au début de l'année scolaire.

N.B. : la pension ou demi-pension dans le cas d'une absence justifiée, d'une semaine complète avec arrêt de travail, sera déduite sur le dernier prélèvement.